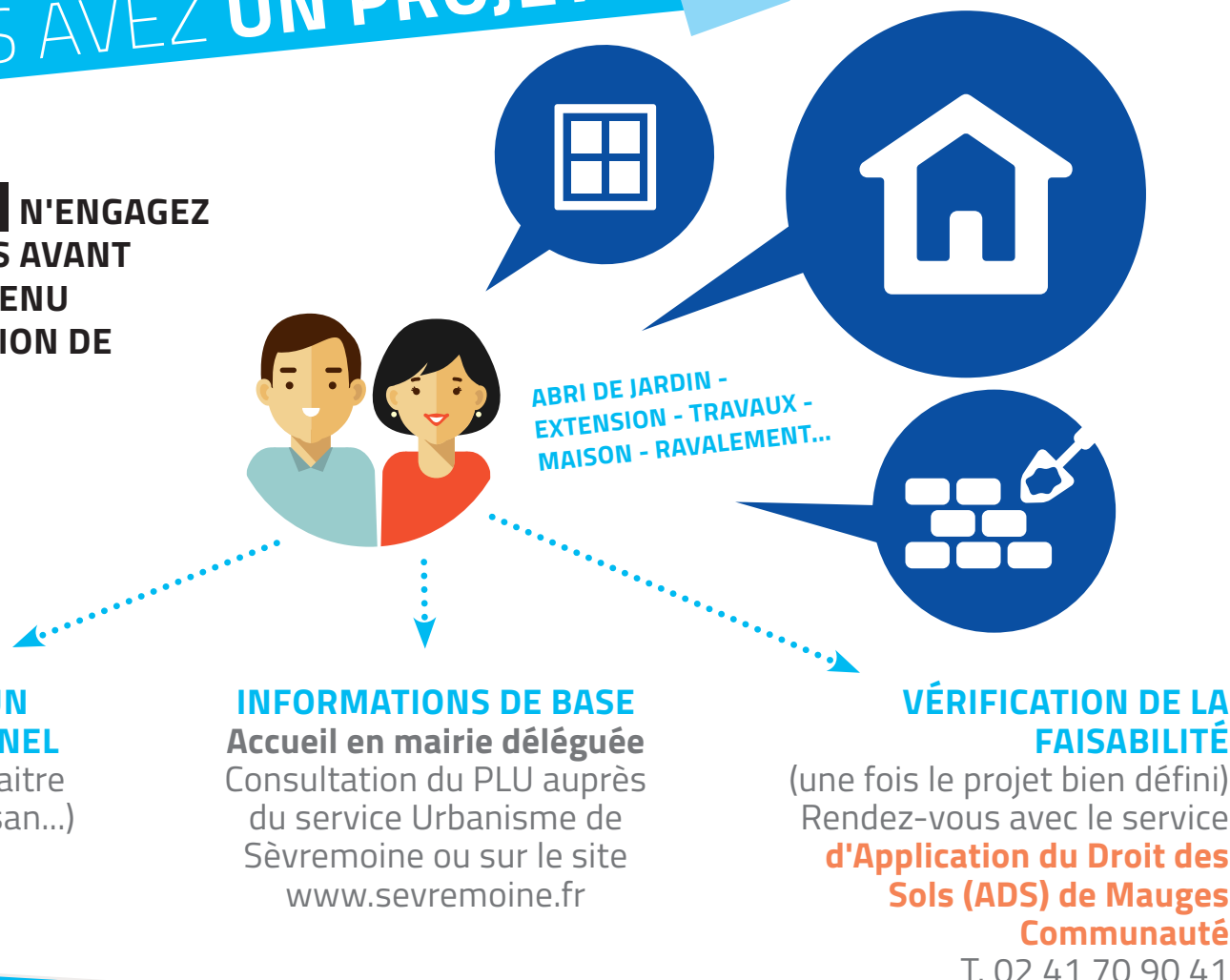


# VOS TRAVAUX DE CONSTRUCTION

## 1 VOUS AVEZ UN PROJET

**ATTENTION** N'ENGAGEZ PAS DE FRAIS AVANT D'AVOIR OBTENU L'AUTORISATION DE TRAVAUX.



## 2 CONSTITUTION DU DOSSIER

PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE...



**TÉLÉCHARGEMENT DES FORMULAIRES SUR** [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) (rubrique "Logement" puis "Autorisations d'urbanisme") ou [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319) et constitution du dossier.

## 3 DÉPÔT DU DOSSIER

### DÉPÔT EN MAIRIE DÉLÉGUÉE DU LIEU DE CONSTRUCTION

Le dossier est transmis au service ADS de Mauges Communauté pour l'instruction et au service Urbanisme de Sèvremoine pour le suivi administratif

## 4 INSTRUCTION

### LE SERVICE ADS DE MAUGES COMMUNAUTÉ :

- Vérifie la conformité du projet à la réglementation
- Demande les pièces complémentaires si besoin

**EN FONCTION DE CES ÉLÉMENTS, LE SERVICE ADS DE MAUGES COMMUNAUTÉ PROPOSE UNE DÉCISION (ACCORD OU REFUS)**

## 5 DÉCISION



LE MAIRE OU L'ADJOINT À L'URBANISME DE SÈVREMOINE SIGNE L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU LE REFUS

TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE, LE SERVICE URBANISME DE SÈVREMOINE CENTRALISE L'ENSEMBLE DES DOSSIERS ET ASSURE LE SUIVI ADMINISTRATIF

## 6 DÉBUT DES TRAVAUX

**AFFICHAGE DE L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE** par le demandeur

**ENVOI DE LA DÉCLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER** en mairie déléguée



## 7 FIN DES TRAVAUX

### DÉPÔT DE LA DÉCLARATION

attestant l'achèvement et la conformité des travaux en mairie déléguée

### PAIEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

(selon les cas), un an après l'obtention de l'autorisation

PENDANT L'INSTRUCTION, UNE QUESTION SUR L'ÉTAT DU DOSSIER ?

**Service Urbanisme de Sèvremoine**  
Pôle Val de Moine  
4 square d'Italie - St Germain  
[urbanisme@sevremoine.fr](mailto:urbanisme@sevremoine.fr)

→ **Accueil téléphonique**  
T. 02 41 64 76 33  
Mardi : 9h00 - 12h00  
Jeudi : 14h00 - 17h00

→ **Accueil physique sur rendez-vous**  
**Permanences**  
Mardi : 9h00 - 12h00  
Jeudi : 14h00 - 17h00